

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/465 7 février 2002

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

379ème séance plénière

PC Journal No 379, point 6 de l'ordre du jour

DECISION No 465 ADOPTION D'UNE STRATEGIE DE FORMATION DE L'OSCE POUR LA PERIODE 2002-2004

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 291 du 18 mars 1999 concernant le renforcement des capacités et la formation au sein de l'OSCE,

Décide d'adopter le document intitulé « OSCE Training Strategy » (SEC.GAL/279/01/Rev.3 du 31 janvier 2002) qui présente la stratégie de formation destinée à renforcer la capacité des missions et institutions de l'OSCE à s'acquitter de leurs tâches au cours de la période allant du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2004.